



École Dollard-Des Ormeaux

35, rue Anselme-Lavigne
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1N5
☎ 514 855-4209
☎ 514 684-6491



PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le mercredi 21 mars 2018

Étaient présents :

Jonathan Boulanger
Kimmie Goyette
Marc-Arthur Joseph
Karine Poudrette
Karolina Sulkowska

Sophie Brosseau
Geneviève Bédard
Anouk Fortier
Gabrielle Tassé
Mélanie Tremblay-Blackburn
Maxime Viens

Étaient absents :

Benoit Hogue
Constantin Radu

Annie Crevier

1. PRÉSENCES

Advenant 19 h 10, le quorum étant atteint, la réunion débute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Fortier précise que le point **6 g) Horaire de l'élève 2018-2019** est un point d'information, propose de reporter le point 6 h) à la prochaine rencontre et de le remplacer par le point suivant :

6 h) Surplus des établissements

Madame Brosseau propose d'ajouter le point suivant :

9 b) Sortie du 13 juin

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par Mme Bédard d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Adopté.

Résolution C.E. 18-03-21-A

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 JANVIER 2018

Mme Goyette demande à ce que l'on ajoute à la fin du point 6 g) : « On discute de la possibilité de remettre des paniers à Pâques ».

Il est proposé par Mme Brosseau et appuyé par M. Joseph d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2018 tel qu'amendé.

Adopté.

Résolution C.E. 18-03-21-B

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Mme Goyette se demande s'il est possible de faire des paniers de printemps sous la même formule que les paniers de Noël. Elle se demande si les familles qui ont reçu les paniers de Noël ont encore des besoins. M. Joseph explique que le club optimiste distribue des bons d'achats à Pâques. On discute de la logistique nécessaire pour faire des paniers.

5. PAROLE DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6. COMPTE-RENDU DE LA DIRECTION

a) Nouvelles de Mme Lalonde

Madame Fortier donne des nouvelles de l'état de santé de Mme Lalonde.

b) Critères de sélection d'une direction d'école

Madame Fortier explique que le point a été traité par courriel en février.

Il est proposé par Mme Brosseau et appuyé par Mme Bédard d'approuver les critères de sélection d'une direction d'école tels que présentés.

Adopté.

Résolution C.E. 18-03-21-C

c) Plan de lecture du MESS (2488 \$)

Madame Fortier explique que le point a été traité par courriel en février.

Il est proposé par Mme Bédard et appuyé par Mme Brosseau d'approuver l'utilisation d'une somme de 2488\$ puisée à même les profits des campagnes de financement pour le plan de lecture tel que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 18-03-21-D

d) Journée d'accueil à la maternelle

Madame Fortier explique que le point a été traité par courriel en février. Elle précise les raisons pour lesquelles il n'est pas possible de faire visiter l'école aux parents au cours de la journée d'accueil. Elle ajoute que des ateliers gratuits de jour et de soir seront offerts aux parents et aux futurs élèves de maternelle et que ce sera l'occasion pour eux de visiter l'école. Mme Fortier explique les activités que feront les élèves de maternelle de cette année lors de cette journée. Mme Sulkowska demande si les élèves peuvent rester à la maison lors de ces journées. Mme Fortier répond que oui, mais que ceux qui font ce choix sont rares.

Il est proposé par Mme Tremblay-Blackbrun et appuyé par Mme Tassé d'approuver la dérogation à l'horaire habituel pour les journées d'accueil des élèves de maternelle 2018-2019 telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 18-03-21-E

e) **OPC**

Madame Fortier explique ce que sont les OPC et quel processus mène à leur adoption. Elle donne des exemples et diffuse une vidéo explicative produite par la commission scolaire. Mme Poudrette questionne la possibilité que les écoles reçoivent des sommes pour la location de leurs locaux. Mme Fortier répond que ce n'est pas prévu actuellement.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par Mme Poudrette que le CÉ recommande que les établissements qui louent leurs locaux reçoivent une part des profits engendrés pour compenser l'usure de l'immeuble et les éventuels bris.

Adopté.

Résolution C.E. 18-03-21-F

f) **Grille-matières 2018-2019**

Madame Fortier explique que l'école propose le statut quo par rapport à cette année.

Il est proposé par Mme Poudrette et appuyé par Mme Sulkowska d'approuver la grille-matières 2018-2019 telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 18-03-21-G

g) **Horaire de l'élève 2018-2019**

Madame Fortier explique les modifications mineures apportées à l'horaire. Ces modifications concernent le minutage des déplacements des élèves.

h) **Surplus des établissements**

Madame Fortier explique le document transmis.

i) **Encadrement des frais pour le matériel didactique 2018-2019**

Madame Fortier explique que le montant maximal établi pour le préscolaire était de 80\$ l'an dernier et que le montant maximal établi pour le primaire (incluant l'accueil) était de 120\$. Elle propose le statut quo pour cette année, mais précise que ce montant ne restera pas le même pour toujours. Mme Sulkowska demande si frais pour mauvais payeurs sont inclus dans ces frais. On répond que non. Mme Poudrette demande si le personnel envisage de diminuer le nombre de cahiers utilisés. On répond qu'aucune tendance ne se dégage en ce sens.

Il est proposé par Mme Tremblay-Blackburn et appuyé par Mme Bédard d'approuver l'encadrement des frais pour le matériel didactique 2018-2019 tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 18-03-21-H

j) **Encadrement des frais pour les sorties éducatives 2018-2019**

Madame Fortier explique que le montant maximal établi l'an dernier était de 60\$ et que le statut quo est proposé pour l'an prochain. Mme Poudrette se questionne sur les activités spéciales (sortie du 3^e cycle, natation à la maternelle). On répond que ces projets sont traités à part et seront soumis au CÉ en temps opportun.

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par Mme Bédard d'approuver l'encadrement des frais pour les sorties éducatives tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 18-03-21-I

7. COMPTE-RENDU DE L'OPP

Madame Goyette explique que la 2^e vague d'inscriptions aux dîners pizza a produit des ventes de 500\$, ce qui représente une hausse de 6% du taux de participation. Elle ajoute que les bénévoles sont allées chez Babar dépenser la ristourne de la foire du livre et qu'elles ont fait les achats de livres en évitant les doublons. Elle termine en précisant que leur prochaine rencontre aura lieu au début du mois d'avril.

8. COMPTE-RENDU DES ENSEIGNANTS

a) Célébration école du 29 mars

Monsieur Viens explique que les élèves vivront une activité de décroisement où ils pourront s'inscrire à une activité de leur choix (dans leur classe ou une autre classe de leur niveau).

9. COMPTE-RENDU DU SERVICE DE GARDE

a) Traiteur scolaire

Madame Brosseau explique que le point a été traité par courriel. Mme Goyette demande des détails sur le traiteur. On répond que cela va bien, que les commandes sont à la hausse et que les commentaires des parents sont positifs.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par Mme Bédard d'approuver la sélection du traiteur scolaire telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 18-03-21-J

b) Sortie du 13 juin

Madame Brosseau explique que la participation a augmenté (90 à 130) par rapport aux prévisions. Elle propose donc l'équitation pour les élèves de 4^e à 6^e et une visite de la ferme pour les élèves de maternelle à 3^e (11,75\$ environ en incluant l'autobus).

Il est proposé par Mme Poudrette et appuyé par Mme Sulkowska d'approuver la sortie à la ferme telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 18-03-21-K

10. COMPTE-RENDU DU SOUTIEN TECHNIQUE

Madame Crevier est absente.

11. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

a) Soirée appréciation jeunesse à l'école

Monsieur Joseph explique que la soirée aura lieu à notre école le 9 mai à 19h et transmet l'invitation à y assister.

12. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT AU CRPRO

Monsieur Radu est absent.

13. DIVERS

Aucun sujet à traiter.

14. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance reçue.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Advenant 20 h 38, l'ordre du jour étant épuisé, M. Boulanger lève l'assemblée.
Résolution C.E. 18-03-21-L

Jonathan Boulanger
Vice-président

Anouk Fortier
Directrice par intérim